

Saint-Mandé

socialiste



Vivre ensemble et pas entre soi

par Isabelle Neuschwander,
secrétaire de section

« Vivez le charme et l'élégance aux portes de Paris, à quelques pas du bois de Vincennes et de son lac » : tel est le slogan d'un prospectus que de nombreux habitants de Saint-Mandé ont reçu dans leur boîte aux lettres pour vanter le nouveau programme immobilier construit en partie sur l'ancien terrain EDF. Est-ce à cela que se résumerait notre ville, un « havre de paix » pour classe sociale très aisée, un « entre-soi social » symbolisé par l'uniformisation architecturale de programmes immobiliers haut de gamme, terriblement normés, tellement peu imaginatifs ?

Nous ne pouvons nous satisfaire de ce refus de mixité sociale porté par notre municipalité, qui se traduit par la faible construction de logements sociaux, par une politique sociale et familiale systématiquement défavorable aux petits et moyens revenus, par une frilosité vis-à-vis de l'intercommunalité (sauf éventuellement avec des communes sociologiquement semblables).

Nous ne pouvons accepter la manière dont la vie commerciale et urbaine s'atrophie au quotidien dans notre ville. Saint-Mandé perd des habitants de jour en jour !

Où sont les espaces publics que nous réclamions pendant la campagne municipale ? Pourquoi les commerçants désertent-ils de plus en plus la ville ?

Tout ceci est le résultat d'une politique municipale faite d'exclusion et d'une conception particulièrement rétrécie du « vivre ensemble ». Un charme et une élégance bien aseptisés... et qui ont un prix à payer : celui de l'isolement.



ACTUALITÉ MUNICIPALE

Un an de perdu, déjà !

Geneviève Touati et Philippe Leray, conseillers municipaux socialistes de Saint-Mandé, font le bilan de la première année de mandature de la majorité municipale élue en mars 2014. Ils notent les hausses de tarif pour les activités proposées aux habitants, la non-mise en œuvre du quotient familial, l'absence de volontarisme sur le plan de l'animation économique et culturelle, l'échec des tentatives de démocratie locale.

Suite p.2



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Une campagne de confiance et de convictions

Patricia Guiguet, candidate socialiste lors des élections départementales de mars dernier, revient sur son investissement lors de cette campagne de terrain et tire les enseignements d'un scrutin encourageant pour la gauche dans le Val-de-Marne.

Suite p.3



ÉCONOMIE

Pour les travailleurs indépendants, une mesure de simplification efficace

Matthieu Lesage, avocat saint-mandéen et candidat sur la liste municipale présentée par Geneviève Touati en 2014, explique le mécanisme du « 3 en 1 » mis en œuvre par le gouvernement afin d'aider artisans, industriels et commerçants dans leur gestion de trésorerie.

Suite p.3



ACTUALITÉ RÉGIONALE

Depuis 2010, une action volontariste face à la crise du logement en Île-de-France

Conseillère régionale socialiste, Sandra Provini fait le bilan chiffré des mesures prises dans ce domaine crucial par la majorité de gauche à laquelle elle appartient : constructions, soutien au logement social, réhabilitations, aides à la rénovation, outil d'intermédiation locative, stratégie de rééquilibrage territorial, etc.

Suite p.4

À noter sur votre agenda...

11 juin : Élection de Jonathan Kienzlen au poste de 1^{er} secrétaire fédéral du PS 94.

18-19 juin et 10 juillet
Conseil régional, séances plénières ouvertes au public.

23 juin, 20h
Conseil municipal, séance publique.

28 juin, 10h30-12h
Diffusion du bilan de mandat régional au marché Tourelle.



ACTUALITÉ MUNICIPALE
Un an de perdu, déjà !

... Suite de la p.1



Geneviève Touati et Philippe Leray

Comment jugez-vous l'action de la majorité municipale au terme de cette première année de mandature ?

Le bilan est assez consternant. À la rentrée, les Saint-Mandéens recevront leur avis de taxe d'habitation et de taxe foncière, en hausse de 5 % alors même que la moitié des communes du Val-de-Marne n'ont pas augmenté leurs impôts locaux et que, parmi celles qui l'ont fait, plusieurs ont retenu des taux inférieurs. Tous les tarifs des activités proposées par la ville ont par ailleurs été augmentés de 5 %.

Dire comme le fait le maire que les services aux Saint-Mandéens sont demeurés inchangés est enfin une contre-vérité : la bibliothèque est dorénavant fermée le jeudi, des séances de l'heure du conte pour les petits sont supprimées, ainsi que des séjours de vacances pour les enfants...

La baisse de la dotation de l'État aux communes n'est-elle pas la cause du problème ?

Cette réalité ne justifie en rien la politique menée. L'une des premières décisions prises a été d'augmenter les indemnités

du maire et de ses adjoints, dont le nombre, qui aurait dû diminuer, a été augmenté et porté à 9. Coût annuel de ces largesses : 35 000 euros ! Nous payons également le non-respect de la loi SRU (pénalité pour 2015 : 450 000 euros) et la mauvaise gestion passée, notamment en matière de commande publique. Encore aujourd'hui, la ville continue de verser des subventions et de financer des études dont on pourrait se passer. En outre, l'augmentation des impôts locaux va servir à effectuer des travaux de voirie qui n'ont aucun caractère d'urgence, à installer trois nouvelles camé-

ras de vidéo-surveillance et à changer le logiciel de gestion des données de surveillance. Il conviendrait d'effectuer un bilan coût/efficacité du système en place avant d'engager de nouvelles dépenses.

Vous avez toujours milité en faveur de l'application du quotient familial. Dans son programme électoral, P. Beaudouin avait annoncé sa mise en œuvre. Où en est le dossier ?

Il paraît malheureusement enterré, le maire ayant expliqué qu'il fallait faire attention à ne pas pénaliser les familles CSP++, autrement dit les familles les plus aisées ! C'est une honte. La position du maire est du reste totalement dépassée : le quotient familial est appliqué dans la majorité des communes, quelle que soit leur couleur politique. Il s'agit d'une mesure de justice élémentaire.

Saint-Mandé est-elle une « ville où il fait bon vivre », selon le slogan du maire ?

Aujourd'hui Saint-Mandé est une ville qui s'étirole. Il suffit de regarder les panneaux de logements à vendre ou le nombre de

magasins qui ferment, donnant un aspect de désolation au creux de Gaulle. En dépit des annonces de campagne, on ne constate aucune action sérieuse pour redynamiser ce secteur. Dans le même temps, le maire se fait l'auxiliaire d'une opération immobilière de luxe et la mairie accueille en son sein un cocktail destiné à favoriser des intérêts privés, mélange des genres qui nous a surpris et choqués. L'animation culturelle, quant à elle, s'essouffle : pour un événement réussi (le festival « Aparté »), trop de manifestations répétées à l'identique d'une année sur l'autre, sans démarche de programmation réfléchie.

Les ateliers de la dépense publique, les ateliers sur la sécurité et les conseils consultatifs de quartier préfigurent-ils cette démocratie locale que vous souhaitiez dans votre programme ?

Malheureusement non. Il s'agit avant tout d'opérations de communication, la municipalité n'ayant pas l'ambition d'associer véritablement les habitants à la politique de leur ville. Il s'agit de simulacres de consultations et les Saint-Mandéens ne sont pas dupes, comme en témoigne le très faible nombre de ceux qui ont participé aux ateliers de la dépense publique. Moins d'une cinquantaine de personnes ont répondu au questionnaire ! ■

Contact



Par courriel :
g.touati@wanadoo.fr
philippe.leray94@gmail.com
sandra.provini@iledefrance.fr

Par courrier : adressé à notre nom à la mairie de Saint-Mandé.

Retrouvez sur notre blog de section les tribunes publiées dans le BMO.

**ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES****Une campagne de confiance et de convictions**

... Suite de la p.1

En binôme avec Hugo Cadet, j'ai été candidate aux élections départementales des 22 et 29 mars derniers. Cette campagne fut pour moi l'occasion de vivre une expérience militante forte et inédite, un engagement sincère, riche en rencontres et débats (avec Fleur Pellerin par exemple), couronné par une vraie reconnaissance dans les urnes.

Malgré les ambitions de conquête affichées par la droite comme seul programme, le Val-de-Marne est resté à gauche et Christian Favier a été réélu à la présidence lors du conseil départemental du 2 avril dernier. La parité est aujourd'hui réelle. Le groupe socialiste et républicain est désormais composé de 8 élus (sur 50), dont 5 vice-président(e)s en charge de délégations importantes (développement économique, protection de l'enfance, environnement, etc.). Par ce vote, nos concitoyens ont montré leur attachement aux politiques publiques développées par la majorité de gauche, écologiste et citoyenne, ainsi que leur confiance en ceux qui les mettent en œuvre depuis des années.

Notre canton Vincennes-Saint-Mandé est sans surprise resté à droite. Si la campagne orchestrée par les deux maires respectifs a cherché à activer des réflexes anti-gauche pavloviens, à nationaliser le débat et à brouiller les esprits sur les objectifs et le rôle des conseillers départementaux, notre présence au second tour a désarçonné ceux qui pensaient qu'il leur suffirait d'entrer en lice pour l'emporter dès le premier tour. Avec 3 723 voix le 29 mars, la droite saint-mandéenne s'est vu confirmer la désaffection manifestée lors des dernières municipales. Le rassemblement au second tour des forces de gauche, présentes sur le terrain chaque jour de la campagne, nous a permis d'obtenir 34,7 % des suffrages sur Saint-Mandé et 37,4 % sur le canton.

Alors qu'au niveau national la gauche obtenait, dans un contexte difficile, 32,12 % des suffrages, ce score de 37 % sur un



Isabelle Neuschwander, Sylvie Camadro et Patricia Guiguet en joyeuse campagne

territoire traditionnellement ancré à droite constitue une performance sur laquelle nous pourrions nous appuyer. La campagne que nous avons menée avec nos suppléants, Sandra Provini et Guillaume Gouffier-Cha, a rencontré un accueil chaleureux. Elle a rejeté les discours jouant sur les peurs, les discours prônant l'entre-soi et fustigeant la solidarité départementale. Tout à l'inverse, nous avons défendu un département protecteur et soucieux d'équité, préparant l'avenir, utile au quotidien de chacune et de chacun. Ce message a été compris et apprécié par beaucoup : merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre confiance! ■

**ÉCONOMIE****Pour les travailleurs indépendants, une mesure de simplification efficace**

... Suite de la p.1

Emblématique des mesures de simplification administrative impulsées par le gouvernement, le « 3 en 1 » s'attelle au fonctionnement du RSI (régime social des indépendants) pour améliorer le quotidien de 5,6 millions de chefs d'entreprise.

Le RSI assure une triple mission : recouvrer les cotisations de ses affiliés, verser les prestations sociales auxquelles cette affiliation leur donne droit, « calculer » leur retraite. Il est devenu, en 2008, l'interlocuteur social unique pour la protection sociale des artisans, des industriels et des commerçants. Toutefois, l'URSSAF restait chargée, pour le compte du RSI, d'émettre et de recouvrer l'ensemble des cotisations et contribu-

tions des travailleurs indépendants. Cette situation a rapidement donné naissance à une hydre à deux têtes, dotée de systèmes informatiques non coordonnés. La Cour des comptes a qualifié en 2012 le RSI de « catastrophe industrielle », et plusieurs milliers de travailleurs indépendants exaspérés ont encore défilé en mars 2015 pour dénoncer ses dysfonctionnements répétés. Le « 3 en 1 » constitue, en réponse à ces difficultés, un nouveau système de calcul des cotisations visant à faciliter la gestion de trésorerie : l'affilié n'a plus qu'une déclaration annuelle à faire, au lieu de trois auparavant ! Plus encore, ce nouveau système permet à chaque



Matthieu Lesage

travailleur indépendant en possession de son revenu 2014 définitif de solliciter à n'importe quel moment le recalcul de ses cotisations provisionnelles 2014, celui-ci intervenant dans un délai d'environ 15 jours. Si le recalcul génère un crédit, celui-ci est immédiatement remboursé. Les travailleurs indépendants peuvent ainsi, et ce n'est pas un mince progrès, cotiser au plus près de leur revenu réel à l'instant « T ». ■



ACTUALITÉ RÉGIONALE

Depuis 2010, une action volontariste face à la crise du logement en Île-de-France

... Suite de la p.1



Sandra Provini

La crise du logement est particulièrement inquiétante dans notre région, où le budget consacré à l'habitation peut atteindre 45 % des revenus d'un foyer. Alors que 70 % des Franciliens sont éligibles au loge-

ment social, la pénurie est flagrante: plus de 500 000 demandes sont actuellement en attente. L'urgence est donc de créer de nouveaux logements sociaux et de faciliter l'accès au logement pour les plus fragiles (jeunes, étudiants, apprentis). Pour compenser l'inertie de certains maires de droite, la majorité régionale a décidé de s'investir dans ce secteur qui ne fait pourtant pas partie des compétences obli-

gatoires de la région (transports, lycées, formation professionnelle, développement économique, etc.).

Priorité au logement social. Depuis 2010, la région a consacré 520 millions d'euros à la construction ou à la réhabilitation de logements sociaux. Elle finance près de 90 % des projets franciliens dans ce domaine.

Mieux répartir pour favoriser la mixité sociale. Pour rééquilibrer l'Île-de-France, où 50 % des logements sociaux se concentrent dans 10 % des communes du fait du peu d'empressement de nombreux maires de droite à respecter la loi SRU, la région s'est dotée d'une stratégie d'aménagement à l'horizon 2030. Celle-ci vise à mieux répartir logements et bassins d'emploi pour favoriser la mixité et réduire les temps de trajet quotidiens.

Aider les plus fragiles à se loger. Parce que tout le monde n'est pas égal face à la crise du logement, la région mène une action spécifique en direction des Franciliens les plus exposés. Elle a également créé SOLIZEN, outil d'intermédiation locative qui facilite l'accès des jeunes à des logements dans le parc privé grâce à des loyers modérés (environ 25 % inférieurs aux prix du marché).

Lutter contre la précarité énergétique. Pour faire baisser la facture d'énergie des Franciliens et accompagner l'Île-de-France vers un modèle moins consommateur, la région a financé des travaux de rénovation thermique dans le parc social et les copropriétés privées pour 28 millions d'euros.

Les chiffres clés de la politique régionale du logement depuis 2010

- **1,17 milliard d'euros**: montant alloué par la région à ses politiques de logement.
- **54 616**: nombre de nouveaux logements sociaux financés.
- **172 512**: nombre de logements dont la région a financé la rénovation ou la réhabilitation.
- **8 232** logements étudiants et **5 344** logements sociaux réservés aux apprentis et jeunes actifs ont été construits.
- **30 538** logements en copropriété ont été soutenus.
- **14 956** logements ont bénéficié du programme régional de rénovation thermique.

Soutien aux copropriétés dégradées. La lutte contre la crise du logement ne se limite pas au seul parc social. Depuis 2012, la région a ainsi consacré 51 millions d'euros à l'accompagnement des copropriétés dans leurs travaux de réhabilitation. ■

Le saviez-vous ?

Les dépenses budgétaires cumulées de la région depuis 2010 représentent 28,3 milliards d'euros, dont 16,2 milliards ont été investis dans la construction et la rénovation d'équipements ou d'infrastructures. Les impôts régionaux (cartes grises, essentiellement) représentent seulement 7 % du budget régional. La région n'a pas augmenté le taux de ces impôts depuis 9 ans.

Contact

Par courrier: Sandra Provini
Groupe socialiste et républicain
Région Île-de-France
57, rue de Babylone, 75007 Paris

Par courriel:
sandra.provini@iledefrance.fr

Pour suivre votre élue
Site: sandraprovini.blogspot.fr
Twitter: @ProviniSandra

